

Allocution d'ouverture

De Monsieur Brahim ZYANI, Directeur de la Réglementation et du Contrôle

Atelier Régional sur «Les carburants propres et l'amélioration de la qualité de l'air».

Hôtel Farah, Rabat du 12 au 14 avril 2010.

Honorables Représentants des autorités Algérienne, Marocaine et Tunisienne

Mme la Représentante du PNUE à Nairobi

Mr. Le représentant de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement ;

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable d'être parmi vous aujourd'hui pour le lancement des travaux de cet atelier régional, qui regroupe les trois pays maghrébins le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, et qui sera consacré à la problématique de la qualité de l'air et les caractéristiques des carburants propres.

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer, mes vifs remerciements d'avoir accepté notre invitation pour participer à cette manifestation tout en vous souhaitant un agréable séjour parmi nous.

Mes vifs remerciements vont également à la Division de Technologie, Industrie et Economie du Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour l'appui technique et financier accordé au Maroc pour la réalisation de ce programme, et je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Mme Jane AKUMU coordinatrice du programme Carburant et véhicule propre au PNUE.

Mesdames et Messieurs,

Cette activité a été programmée suite à l'atelier régional, qui a été organisé conjointement par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Tunisien et le PNUE sur « Les carburants propres et l'amélioration de la qualité de l'air », à Tunis du 14 au 16 août 2008, et à l'issue duquel il a été recommandé d'organiser dans chacun des trois pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et

Maroc) des ateliers d'information et de sensibilisation sur les carburants et véhicules propres .

L'organisation de ce séminaire à l'occasion de la journée de la terre (22 avril), est d'une importance primordiale dans la mesure où il permettra d'informer et de sensibiliser les responsables des efforts entrepris à l'échelle nationale et au niveau régional sur les moyens d'atténuation de la pollution de l'air issues des sources mobiles et les contraintes économiques et techniques pour l'amélioration de la qualité de l'air en général. L'objectif spécifique de cet atelier est de montrer l'importance et les avantages des caractéristiques des carburants et l'état des véhicules pour l'amélioration de la qualité de l'air

En effet, étant conscient de l'importance de la dimension environnementale dans les programmes de développement, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement a lancé plusieurs actions visant l'amélioration de l'état de l'environnement en milieu urbain, dont on peut citer à titre d'exemple celles concernant la lutte contre la pollution de l'air. Les actions menées dans ce cadre visent :

- Le renforcement du cadre législatif et réglementaire relatif à la lutte contre la pollution de l'atmosphère ;
- La promulgation de normes de qualité de l'air et d'émission ;
- La surveillance des sources de pollution de l'air (mise en place d'un réseau national de stations fixes de surveillance, études éco épidémiologiques, cadastres des émissions atmosphériques,.....) ;
- La préparation d'un programme national de lutte contre la pollution atmosphérique;
- La modernisation du parc auto par la production et la commercialisation de la voiture économique ;
- L'appui technique et financier aux entreprises industrielles à travers le Fond de Dépollution industrielle FODEP pour la réalisation de projets de dépollution et l'adoption de technologies propres notamment pour les émissions dans l'air.

- Le renforcement du partenariat à travers les conventions cadre de partenariat pour la réalisation des projets intégrés dans le domaine de l'eau et de l'environnement avec les 16 régions du Royaume ;

La concrétisation de ces programmes est tributaire de l'implication des secteurs publics, privé et de la société civile. A cet effet, l'organisation des campagnes de sensibilisation et des ateliers permettant l'échange des expériences dans ce domaine va contribuer à la réalisation des objectifs qui leurs sont assignés.

A ce titre, la charte nationale de l'environnement et du développement durable en cours de réalisation, initiée sous les hautes instructions de sa Majesté le Roi Mohammed VI, permettra d'offrir une plate forme solide aux différents acteurs concernés pour s'impliquer davantage dans une démarche participative et de contribuer concrètement à une meilleure protection de l'environnement tout en maintenant l'équilibre préconisé entre développement économique et sociale ainsi que l'amélioration du cadre de vie pour les générations actuelles et futures. Telles sont les principes du développement durable.

Mesdames et Messieurs,

Avant de clore mon intervention, je vous souhaite plein de succès aux travaux de cet atelier.

Merci de votre attention.